

N-D: le Ministère de la Culture a-t-il interdit de dire au Diocèse où étaient les détecteurs de fumée ?

written by Olivia Blanche | 22 juin 2019



Notre-Dame de Paris : des révélations sur l'incendie...

[DANIEL HAMICHE](#)

IL Y A 1 JOUR

[3](#)



Plus de deux mois après l'incendie qui a ravagé la cathédrale *Notre-Dame* de Paris, l'enquête menée par les policiers de la Brigade criminelle (la Crim) n'a pas encore fourni toutes les réponses attendues, mais les découvertes des policiers, dont le *Canard Enchaîné* vient de se faire l'écho (n° 5146, 19 juin 2019), sont particulièrement intéressantes. Et consternantes. Si l'hypothèse d'un acte criminel ou terroriste semble désormais exclue, l'enchaînement des causes ayant abouti à cette catastrophe majeure, ne serait pas le fruit du hasard mais bien des erreurs et négligences de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (Drac) du ministère de la Culture, appuyées sur un sentiment général qu'il m'est difficile de qualifier autrement qu'antichrétien de cette Drac et de son ministère. C'est ce que laisse entendre le *Canard Enchaîné* même si le chapô de son article, évoquant « *la guerre insensée entre le clergé [de la cathédrale] et le ministère de la Culture* », est grotesque. Si guerre il y a, c'est celle menée par le ministère de la Culture contre les catholiques et tout spécialement contre le diocèse de Paris. Lisez et commentez...

Entre le ministère de la Culture (propriétaire de Notre-Dame) et le diocèse (affectataire du bâtiment), l'amour du prochain ne régnait guère. Sur le terrain, le courant ne passait pas du tout entre les salariés

du clergé, qui contrôlaient les accès à l'édifice, et la direction régionale des affaires culturelles (Drac), chargée de la cathédrale et de sa sécurité incendie.

Au printemps 2018, selon les témoignages recueillis par la Crim, les fonctionnaires ont donné l'ordre aux employés d'Elytis – en fonction au PC incendie – de ne pas répondre aux salariés du diocèse qui voulaient connaître l'emplacement des détecteurs de fumée.

Encore plus fort : ils auraient aussi interdit aux équipes de la cathédrale d'organiser des rondes dans la toiture après le départ des ouvriers ! Avec cet argument choc : il revenait à Europe Echafaudage de gérer seul la sécurité incendie de son chantier...

Toujours plus fou : l'après-midi du drame, la Drac a défendu à Elytis de faire relever son agent en poste depuis 7 h 30 du matin au PC incendie par un collègue qui connaissait pourtant comme sa poche la cathédrale et son système de sécurité. Motif : l'architecte de la Drac avait jugé que ce salarié était trop lié au diocèse.

Le 15 avril, pour l'employé d'Elytis, c'était le premier jour de travail. Il n'avait eu droit qu'à deux jours de formation au lieu des trois prévus par la réglementation. Les flics en sont convaincus : sa fatigue, son manque de formation et d'expérience expliquent les trente-trois minutes perdues entre la première alarme et le coup de fil aux pompiers. Un sacré retard à l'allumage...

<https://www.christianophobie.fr/carte/notre-dame-de-paris-des-revelations-sur-lincendie>

Note de Christine Tassin

Je ne sais s'il y avait des rivalités entre la DRAC et le Diocèse, ils sont tous tellement stupides et certains tellement anti-chrétiens primaires qu'ils en sont capables.

Mais si c'est vrai, cela n'empêche pas l'incendie criminel... prémédité en jouant justement de la rivalité et du manque de communication...